

fapi

Fédération
des Associations
Patrimoniales de l'Isère

www.fapisere.fr

••• XIII^{èmes} Entretiens de la FAPI



PATRIMOINE ET CHANTIERS PARTICIPATIFS



SAMEDI 23 MARS 2019
Hameau du Villaret - Susville

isère
CONSEIL GÉNÉRAL



www.fapisere.fr

Fédération des Associations Patrimoniales de l'Isère
Musée Dauphinois - 30 rue Maurice Gignoux
38000 GRENOBLE
06 38 15 98 06 - contact@fapisere.fr

SOMMAIRE

Discours d'introduction

Geneviève Balestrieri et Joël Pontier p. 4 et 5

Qu'attendre du Département de l'Isère dans le cadre d'un chantier associatif ?

Annick Clavier p. 6

Association REMPART

Olivier Lenoir p. 14

APLOMB

Laurent Marmonier p. 20

Atelier des Carthuses

Jean-Michel Etienne p. 23

Centre de formation des compagnons de Grenoble

Jean-Marie Mazières p. 27

Petite rétrospective de différents chantiers menés par l'association URM

Alain Monrozier p. 28



Directrice de publication : Geneviève BALESTRIERI

Transcription des interventions enregistrées : Danielle BAL

Crédit photos : Les intervenants, FAPI

Illustration de couverture : Intérieur de la Chapelle Notre-Dame des Neiges
Hameau du Villaret - Susville (38350) (Isère)

Textes, photos et documents : propriété de la FAPI

Mise en page : www.ateliertilt.fr

Reproduction interdite

Octobre 2020



OUVERTURE DES XIII^{èmes} ENTRETIENS DE LA FAPI

Discours d'introduction de Geneviève Balestrieri et Joël Pontier

Monsieur le maire de Susville, Monsieur le président de la communauté de communes de la Matheysine, Mesdames, Messieurs les élus, Mesdames, Messieurs les présidents d'associations, Mesdames, Messieurs les adhérents de la FAPI, chers amis,

Nous sommes très heureux d'accueillir les XIII^{èmes} Entretiens de la FAPI dans la chapelle du Villaret à Susville.

Partie prenante des Rendez-vous du Patrimoine depuis 2014, la FAPI a choisi cette année, après une interruption de 5 ans, de renouer avec les Entretiens de la FAPI qui nous semblent répondre plus directement aux attentes et aux besoins des associations patrimoniales.

Nous tenons à remercier infiniment Alain Montrozier, délégué régional de MPF, président de l'URM (Université Rurale Montagnarde) d'avoir proposé et organisé cette journée autour des chantiers participatifs, sujet qu'il connaît particulièrement bien, en étant lui-même un très actif médiateur et participant.

Le chantier de la chapelle du Villaret et celui que nous visiterons cet après-midi à La Mure, également porté par l'URM, en témoignent.

Nous remercions aussi vivement le collectif Puits'Art et sa présidente Betsie Péquignot, qui depuis 2007 œuvre sans relâche pour la sauvegarde et la mise en valeur de la chapelle Notre-Dame des neiges, organisant notamment des manifestations et rencontres d'art contemporain.

L'investissement du collectif pour l'organisation pratique et l'accueil de cette journée a été essentiel et d'une efficacité sans faille.

Nous vous prions d'excuser Guillaume Gontard, sénateur, Marie-Noëlle Battistel, députée de la 4^{ème} circonscription de l'Isère retenus par d'autres obligations, ainsi qu'Aymeric Perroy, directeur de la culture et du patrimoine au département de l'Isère et Anne Cayol-Gerin, responsable du service du patrimoine culturel du département de l'Isère qui ouvrent aujourd'hui la troisième saison de Paysage<Paysages.

Je laisse la parole à Joël Pontier, président de la communauté de communes de la Matheysine.

Geneviève Balestrieri
Présidente de la FAPI

Madame la présidente, Mesdames et Messieurs, je suis vraiment très heureux d'être parmi vous ce matin pour cette belle journée consacrée à la culture et au patrimoine sur le territoire de la communauté de communes de la Matheysine.

Très heureux de féliciter d'emblée toutes les associations engagées dans cette belle réalisation de l'ancienne chapelle des mineurs où nous sommes reçus ce matin et qui a fait l'objet de plusieurs chantiers participatifs avec des bénévoles conduits par Alain Monrozier.

J'ai vu la chapelle avant ces travaux. La magnifique voûte et le doublage des murs en bois pour l'isolation thermique et acoustique, que nous voyons ici, réalisés en juillet et novembre 2018 sont un éloquent témoignage du très important et remarquable travail effectué, même si tout n'est pas terminé, comme le dit Alain Monrozier.

Je tiens à féliciter ceux, bien sûr, qui encadrent ces travaux mais aussi toutes les personnes bénévoles à qui vous transmettez du savoir et du savoir-faire.

Un autre chantier est en cours au château de Beaumont à La Mure que vous verrez cet après-midi. Et, regardant tourner en boucle le diaporama qui est derrière moi, je tiens à vous féliciter aussi pour les travaux de remise en état de petits sentiers empierrés, la réalisation de murs en pierre sèche...

En prenant la présidence de la communauté de communes de la Matheysine, grosse structure de 44 communes, 43 depuis que 2 ont fusionné, avec 20.000 habitants, j'ai tenu à mettre en place une vice-présidence à la culture et au patrimoine dont Eric Bonnier a la charge.

Nous réalisons des opérations dans ces deux domaines et, comme vous le signaliez, Madame la présidente, nous participons à la saison 3 du festival culturel « Paysage, paysages » pilotée en grande partie par le département. Et je salue ici Madame Nadine Bari avec laquelle nous étions hier, au vernissage de l'exposition d'Amélie Blachot à La Mure.

La manifestation Paysage-Paysages se déroule sur plusieurs territoires de communautés de communes mais la Matheysine est très bien placée avec 65 rendez-vous ! Un petit fascicule à l'entrée vous répertorie l'ensemble des rendez-vous.

La culture et le patrimoine, nous les faisons vivre à l'échelle de la communauté de communes et aussi modestement dans ma commune de Nantes-en-Rattier. J'y suis très sensible et durant tous mes mandats, nous nous sommes attachés à réhabiliter bassins et fontaines publiques convoités par des antiquaires ! Nous avons résisté à leurs offres en les laissant à leur place et en les restaurant.

On a réhabilité aussi des fours communaux et actuellement nous restaurons une petite chapelle située sur le territoire voisin de Roizon-le-Haut, petit bâtiment que nous tenons à conserver, construit, d'après les archives, à la période de la Révolution française.

Progressivement nous restaurons ce type de patrimoine local.

Je ne serai pas plus long, vous félicitant à nouveau pour le travail réalisé et pour celui que vous continuez de faire. Je vous encourage en tout cas, à le poursuivre, sachant que la communauté de communes sera toujours à vos côtés pour aller dans ce sens.

Je vous remercie.

Joël Pontier,
Président de la communauté
de communes de la Matheysine

Qu'attendre du Département de l'Isère dans le cadre d'un chantier associatif ?

Retour sur quelques expériences du Service du Patrimoine culturel

Annick CLAVIER

*Archéologue, conservatrice du patrimoine,
Service du patrimoine culturel, Département de l'Isère*

Au cours de ma carrière, j'ai personnellement suivi, accompagné un certain nombre d'associations et de collectivités dans leurs projets patrimoniaux. Ces projets relèvent de trois grands types d'intervention :

- de la restauration du patrimoine et des travaux, qui constituent le sujet de ces Entretiens
- des recherches historiques et archéologiques
- des publications et plus largement de la valorisation

Souvent, un projet relève des trois catégories : il n'est pas question d'envisager de publier sur un sujet donné sans accomplir au préalable les recherches historiques nécessaires ou de s'engager dans des travaux longs et coûteux sans envisager de restituer et valoriser cet engagement auprès du public. En formalisant cette chaîne opératoire : Connaître / Restaurer / Valoriser, qui structure les actions du service du patrimoine culturel, il s'agit d'élargir le regard sur le projet. D'un objet parfois étroit, limité, qui pourrait être par exemple la remise en place d'une croix de chemin tombée à terre, je vous invite à prendre en compte un contexte plus global. Et à vous poser dès le départ du dossier, un certain nombre de questions :

- connaître : que savons-nous sur cette croix et en avons-nous des représentations anciennes ? Qui en est propriétaire et sur quel terrain se trouve-t-elle ? A-t-elle été déplacée ? A-t-elle été restaurée, transformée, et quand ? Qu'en pensent les élus de la commune ?
- restaurer : dans quel état est-elle, quel matériau la constitue et va-t-il falloir faire appel à des compétences particulières ? Où est-elle placée et pose-t-elle un problème pour la circulation, pour la sécurité ? Quel est son environnement ?
- valoriser : comment allons-nous insérer notre action parmi les habitants pour les convaincre

de l'utilité de cette action : rencontres sur place, conférences, feuillet, panneau...

Il va sans dire – mais mieux encore en le disant – que les associations sont autonomes. Elles mènent la plupart de leurs projets sans avoir besoin d'une assistance particulière. Toutefois, dans certains cas, il est bon de solliciter un ou des conseils : dans quelle situation et à qui s'adresser ? Pour répondre à ces deux questions, cet article développe deux points :

- le patrimoine au Département de l'Isère : qui s'en occupe, missions et orientations
- bien construire son projet, quelques recommandations

Le patrimoine au sein du Département de l'Isère

Le service du patrimoine culturel du Département de l'Isère s'occupe du patrimoine matériel du territoire départemental. Il est placé sous la responsabilité d'Anne Cayol-Gerin, cheffe de service, au sein de la Direction de la Culture et du Patrimoine (Directeur : Aymeric Perroy), qui regroupe un ensemble de services aux missions très diverses. Citons d'abord les compétences obligatoires des Départements en matière de Culture et de patrimoine : les archives départementales et la lecture publique, c'est-à-dire le réseau des bibliothèques-médiathèques. Tous les autres services ne constituent pas des obligations légales mais un engagement, un choix politique construit au fil des années et des élus, ce qui explique qu'il n'existe pas forcément de service équivalent au nôtre dans d'autres Départements. Cet engagement se marque en Isère par la prise en charge de onze musées départementaux, un service dédié au développement culturel et à la coopération internationale, l'Agence iséroise de

Diffusion artistique (AIDA, qui met de la musique dans les lieux de patrimoine) et le service auquel j'appartiens.

En territoire, les chargés de développement culturel

Depuis 2010, le Département de l'Isère a structuré l'ensemble de ses services en treize territoires, desservis par autant de Maisons du Département. Dans ces établissements se trouvent les premiers interlocuteurs de tout projet concernant le patrimoine, les chargés de développement culturel (Figure 1), en poste depuis mi-2018. Pas tout à fait aussi nombreux que les territoires, ils ne sont que huit et leurs missions, comme leur nom l'indique, sont vastes et diverses, depuis l'action culturelle jusqu'au suivi de travaux (Figure 2). Pour ce qui concerne directement le patrimoine matériel qui nous occupe, ils accompagnent les projets des collectivités ou des privés via un dispositif d'aides appelé « patrimoine de proximité ». Comme vous pouvez le lire sur la deuxième page du dossier de demande de subventions, accessible en ligne sur le site internet du Département, ces aides sont réservées aux bâtiments, sites et objets ne disposant pas d'une protection comme celle des Monuments historiques ou du Label du Patrimoine de l'Isère. Des priorités annuelles ont été définies, patrimoine religieux pour 2018-2019 (chapelles, églises, mobilier des églises), patrimoine public pour 2020-2021 (écoles, mairies, cures, gares...). Enfin, sont concernés sans limite de calendrier, le « patrimoine faisant paysage » (qu'on appelait parfois « petit patrimoine »...) c'est-à-dire poids public, lavoir, fontaine, monument aux morts, cimetière, petit patrimoine religieux ou de voirie... Les dossiers déposés au titre du « patrimoine de proximité » sont examinés régulièrement par un comité technique présidé par le vice-président en charge de la Culture.

Figure 1 : Les chargés de développement culturel de l'Isère en 2018. Photographie E. Burdet.

Figure 2 : Carte : les treize territoires du Département de l'Isère et la répartition des chargés de développement culturel. ©Département Isère.



Figure 1

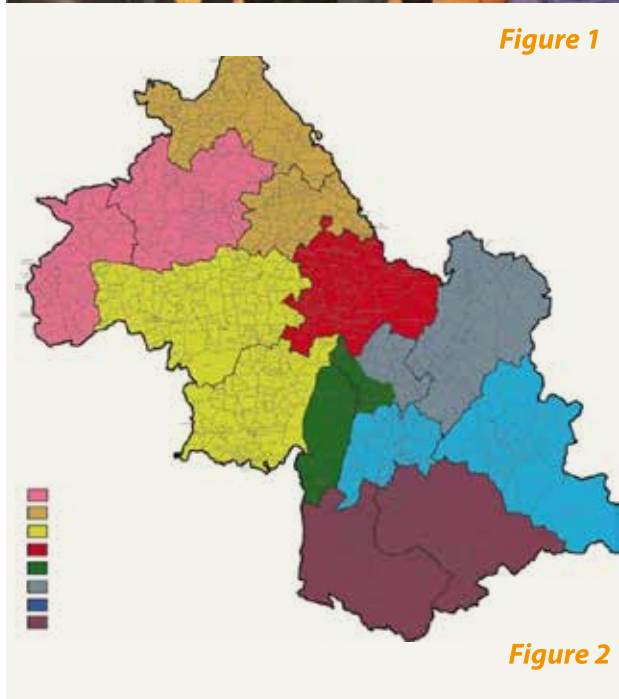


Figure 2

Le service du patrimoine culturel

En « centrale », c'est-à-dire à Grenoble et concrètement dans l'ancien palais du parlement, le service du patrimoine culturel est constitué de onze personnes qui ont chacune des missions et des spécialités différentes, afin de couvrir largement les champs du patrimoine :

- 2 architectes. L'un est chargé du suivi des Monuments historiques et de l'accompagnement des chargés de développement culturel pour le patrimoine de proximité. L'autre assume la charge des dossiers de Label Patrimoine de l'Isère ; c'est en outre une spécialiste du patrimoine rural
- 1 archéologue pour tout ce qui concerne les périodes anciennes et les recherches archéologiques, notamment les questions liées à l'archéologie préventive, c'est-à-dire préalable aux travaux d'aménagements
- 3 historiens ou historiens d'art couvrent les

champs du patrimoine public et industriel, ainsi que celui des édifices religieux et interviennent également sur des questions patrimoniales liées à des projets d'aménagement et d'urbanisme.

- 1 chargée des objets mobiliers, principalement des églises et des mairies
- 1 chargée du dispositif « nature-culture » et du lien avec le service du patrimoine naturel, qui gère les espaces naturels sensibles
- 2 chargées de valorisation : elles coordonnent les actions à caractère national comme les Journées européennes du Patrimoine (20 et 21 septembre 2019), les Journées nationales de l'Archéologie (14 au 16 juin 2019, en collaboration avec le Musée archéologique de Grenoble), Musées en fête (19 et 20 mai 2019)
- 1 secrétaire

Le service dispose donc d'un certain nombre de compétences pour accompagner les porteurs de projets, tant sur le plan de la recherche et de la connaissance, que sur celui des travaux et enfin dans le domaine de la valorisation. L'une des missions premières de ce service est d'aider les maîtres d'ouvrage à structurer leur projet, à se poser les bonnes questions au bon moment, à mettre en œuvre les bonnes pratiques.

Bien construire son projet, quelques recommandations

Pour qu'un projet soit de qualité, il convient de réaliser un certain nombre de démarches d'ordre méthodologique.

Rassembler une documentation et des compétences

La documentation iconographique, photographies et cartes postales anciennes ou récentes, gravures, dessins, se trouve dans les fonds publics (bibliothèque municipale de Grenoble, Musée dauphinois, fonds d'archives) mais aussi chez les particuliers qui peuvent être sollicités via le journal municipal. Parmi les cartes et plans anciens, rappelons l'importance du cadastre ancien, dit napoléonien. Ces images doivent être de qualité (haute définition), bien classées, datées, bien identifiées et légendées :

auteur, année etc.

Il est possible que le site sur lequel vous souhaitez travailler ait contenu un certain nombre d'objets qu'il conviendra de rechercher, pièces archéologiques, éléments d'architecture comme des blocs sculptés, voire documents d'archives. Ainsi à Salaise-sur-Sanne, deux chapiteaux de l'ancien prieuré et une carte de 1752 ont été retrouvées chez des habitants.

Pour ce qui concerne la documentation historique, vous trouverez au service du patrimoine culturel une base de données patrimoniale, qui sera bientôt en ligne nous l'espérons et un fonds documentaire organisé par commune, dont l'accès est ouvert au public sur rendez-vous. Les interlocuteurs privilégiés pour ces travaux sont bien évidemment nos collègues des archives départementales, qui organisent depuis quelques années divers ateliers d'initiation et de perfectionnement à la recherche.

Enfin et surtout, il convient de disposer de bons documents graphiques de l'édifice sur lequel on va travailler : plans et élévations d'état des lieux, plans et élévations du projet, réalisés à des échelles adaptées.

Cette étape fondamentale de rassemblement de la documentation permet de solliciter toutes sortes de compétences parmi les membres de l'association. Telle personne se révèle un photographe hors pair et vous réalise une couverture photographique de grande qualité technique ou pleine de poésie, à diverses saisons, comme le fit Patrick Avavian pour le Châtel de Theys ou Michel Perrin-Taillat, récemment décédé, pour les vitraux de l'église Saint-Bruno à Voiron. Ailleurs, on sollicitera le club photo de la commune voisine. Avec un drone, dont l'usage s'est beaucoup démocratisé ces dernières années, vous obtenez un autre type de clichés, qui renouvelle la perception du lieu. Tel autre membre, ancien bibliothécaire ou simplement bien organisé, sait parfaitement classer la documentation et vous rédige une bibliographie dans les normes. Un autre encore se passionne pour l'héraldique s'il s'agit d'identifier des armoiries, pour la numismatique si des monnaies ont été découvertes. Celui-ci, très à l'aise avec l'informatique mène ses recherches dans les bases de données accessibles par internet, via divers moteurs de recherches (Moteur Collections pour les objets, site Artefacts pour l'archéologie). Plus rares sont les paléographes mais ils existent, qui peuvent

vous déchiffrer des textes du Moyen Âge en latin ou des manuscrits de la période moderne illisibles. Pour toutes ces actions il convient de se répartir les tâches au sein des associations et de se former. S'il est possible de s'appuyer sur les ressources internes dans un premier temps, on ne négligera pas d'aller chercher à l'extérieur les compétences qui manquent : architecte, géomètre topographe, voire conservateur-restaurateur sont peut-être présents non loin de vous. Rappelons que :

- Les jeunes retraités constituent un vivier en permanent renouvellement... Il est possible de les attirer par un projet bien ciblé, bien construit et maîtrisé, au sein duquel chacun peut assumer de A à Z une responsabilité définie.
- La FAPI connaît les bonnes personnes ressources et une mutualisation des moyens entre associations est possible et nécessaire.

Définir son projet

Il s'agit de mettre en forme, de mettre en mots son projet de la façon la plus précise possible. Cette démarche constitue un passage indispensable pour plusieurs raisons.

Mettre noir sur blanc des idées ou des intentions jusques là un peu vagues, amène bien souvent à envisager une question sous d'autres angles que ceux retenus au départ. Les mots précisent la pensée et conduisent à bien regarder l'objet sur lequel on souhaite travailler, à s'approprier le vocabulaire technique pour le décrire. Ils permettent également de définir le périmètre de l'intervention, de fixer un calendrier, un objectif à atteindre dans un temps déterminé. Pour rédiger ce texte, il est possible de s'inspirer d'un « cahier des charges », ce document qui permet de consulter les entreprises. En ligne sur notre site internet on trouvera 156 fiches-conseils qui peuvent vous aider à préciser votre intervention sur le plan technique.

En interne, au sein de l'association, cet épisode de rédaction peut être mené comme une action collaborative en elle-même, notamment en recourant à des systèmes informatiques de partage de fichiers, qui existent sous logiciels libres. Ainsi le projet, peut-être porté au départ par quelques membres de l'association, peut-il devenir véritablement projet partagé. Ainsi sera-t-il assuré que tous les adhé-

rents sont en accord avec les objectifs, le calendrier, la manière de procéder etc. Le temps consacré à la définition du projet permet aussi de construire un consensus ou au moins d'obtenir le consentement de l'ensemble des membres. Enfin si le texte obtenu est suffisamment précis (et il doit l'être), il évitera dérives ou actions intempestives de participants peu au fait du déroulement du chantier ou de ses objectifs.

En externe, la réflexion aboutit à la réalisation d'un document illustré, souvent soigné et de belle qualité. Ce travail permet de mobiliser d'autres compétences au sein de l'association, comme à Theys Patrimoine où une graphiste a réalisé un livret élégant. Ce document final constitue un support précieux pour décider des financeurs ou pour communiquer avec les habitants. Il est une preuve de la qualité de la réflexion de l'association.

Le temps consacré à préparer l'intervention permet de bien évaluer l'entreprise et parfois de déboucher sur des solutions non prévues au départ. Au cours des échanges, les participants se rendent compte qu'il serait peut-être judicieux ou absolument nécessaire de faire appel à un maître d'œuvre spécialisé, un architecte. Nous insistons souvent sur ce point, d'autant que les aides départementales sont majorées si un maître d'œuvre est recruté. Il se chargera entre autre d'obtenir les autorisations nécessaires, notamment en matière d'urbanisme (déclaration de travaux ou permis de construire).

Se poser les bonnes questions au bon moment

Pour composer un dossier soigné et complet, il convient de faire un point précis dans divers domaines :

Situation, propriété et statut juridique : le site sur lequel vous voulez travailler est-il privé ou public ? Sur quelle parcelle du cadastre se trouve-t-il ? Comment s'insère-t-il dans son environnement ? L'association a-t-elle établi un contact avec le propriétaire du lieu, bénéficie-t-elle d'un accord écrit de sa part, d'un bail (souvent emphytéotique, comme à la tour d'Arces à Saint-Ismier), d'une convention autorisant son action ?

Pour cette découverte du cadre général, on consultera géoportail, le site de l'IGN (Institut géographique national), très convivial et facile d'accès.

Y sont rassemblées de nombreuses cartes actuelles et anciennes, carte géologique, couverture satellite de la France. Chaque vue s'accompagne d'une échelle graphique et toutes sortes d'outils permettent de calculer par exemple une distance ou une surface. Le changement d'échelle est facile et le cadastre présent si vous avez sélectionné cette couche : un simple clic droit vous fournit les coordonnées de votre parcelle, adresse, section et numéro. Par contre, pour connaître le nom du propriétaire il convient de passer par la mairie de la commune concernée. L'information est également accessible par la conservation des hypothèques mais le renseignement n'y est pas gratuit.

Protection au titre du Patrimoine : Le site sur lequel vous voulez travailler bénéficie-t-il d'une protection au titre du Patrimoine ? Est-il protégé au titre des Monuments historiques ? Classé ou inscrit ? Son propriétaire a-t-il demandé sans l'obtenir une telle protection ? Est-il placé dans le périmètre d'un Monument historique, dans une AVAP (Aire de valorisation de l'Architecture et du Patrimoine), anciennement ZPPAUP (Zone de protection du Patrimoine architectural, urbain et paysager), aujourd'hui SPR (Site Patrimonial Remarquable), ou dans un site protégé au titre du Code de l'Environnement ?

Pour répondre à toutes ces interrogations, on s'appuiera sur deux sites ressources :

La base Architecture et Patrimoine, qui regroupe les quatre bases du Ministère de la Culture : Mérimée pour les édifices, Palissy pour les objets, Mémoire pour les images et ArchiDoc pour la bibliographie (Figure 3). L'accès géographique par Département se complète d'une liste alphabétique des communes.

L'atlas du Patrimoine constitue un outil indispensable, même si l'accès n'est pas d'une convivialité extrême (Figure 4). Les Monuments historiques y apparaissent en rose, opaque pour le bâtiment lui-même (rose intense, violet ou noir selon que l'édifice est inscrit, partie inscrit / partie classé, entièrement classé), avec une transparence rose pâle pour les périmètres. Chaque édifice protégé au titre des Monuments historiques produit en effet autour de lui ce que les textes de Loi appellent champ de visibilité. Ce champ peut prendre plusieurs formes : périmètre classique de 500 mètres, qui dessine un

cerle ou une forme plus ovale si le bâtiment est de grandes dimensions comme l'usine de la Grande Fabrique à Renage, ou périmètre dit modifié, si le champ a été délimité différemment, comme autour du château et parc d'Alivet, toujours à Renage (Figure 5). Un SPR (site patrimonial remarquable) est signalé en bleu dans l'Atlas des patrimoines et les sites protégés au titre de l'Environnement en vert : clair pour un site inscrit, vert sombre pour un site classé. La tour d'Arces à Saint-Ismier, qui ne bénéficie d'aucune protection particulière en tant qu'édifice, se trouve à l'intérieur d'un vaste site protégé qui comprend toute la falaise du Saint-Eynard.

Figure 3 : La page d'accueil de la base Architecture et Patrimoine du Ministère de la Culture.

Figure 4 : La page d'accueil de l'atlas des Patrimoines.

Figure 5 : Atlas des patrimoines, périmètres du château d'Alivet et de La Grande Fabrique à Renage.



Figure 3



Figure 4

Une bonne connaissance de ces données est indispensable parce que dans toutes ces situations, il est obligatoire de s'adresser aux services qui gèrent les Monuments historiques et/ou les sites et d'obtenir les autorisations de travaux nécessaires. Ces services de l'État déconcentrés en Région ou en Département possèdent un personnel dédié qui prodiguera tous les conseils techniques nécessaires à une réalisation de qualité. Du côté du Département, les subventions qui pourront être obtenues seront différentes selon le type de protection dont dispose l'édifice. Dans la perspective d'une préservation de la qualité patrimoniale et paysagère, le Département aide également à la restauration de bâtiments situés dans le périmètre des Monuments historiques et dans les sites naturels. Pour terminer sur ce point, je soulignerai que chacun de ces services dispose d'une documentation conséquente, généralement consultable sur rendez-vous. Il y existe des dossiers et parfois des plans

sur la plupart des édifices et même sur certains bâtiments non protégés, lorsqu'une proposition de protection n'a pas abouti.

La question archéologique : Le site sur lequel vous voulez travailler présente-t-il un risque archéologique ?

Sur ce point assez technique et complexe –qui pourrait faire l'objet d'une présentation à part entière lors d'autres Entretiens – on retiendra trois points :

1 / il existe dans toute commune au moins un site archéologique : l'église. Autrefois entourée de son cimetière, généralement désaffecté, l'église paroissiale et son enclos, souvent identifiables grâce au cadastre ancien, constituent une réserve archéologique à surveiller et à protéger. Les projets de pose de drains autour du bâtiment, souvent dans un objectif d'assainissement, outre qu'ils détruisent les sépultures à proximité des murs, constituent une perte scientifique qui peut être compensée par une intervention en archéologie préventive, comme ce fut fait à Rovon ou à Rencurel.

2 / l'archéologie ne consiste pas seulement à fouiller (archéologie sédimentaire) mais aussi à étudier les bâtiments encore conservés en élévation. Cette technique d'études appelée archéologie du bâti ou des élévations, peut être appliquée à tout type d'édifice afin d'en comprendre l'évolution. Les relevés pierre-à-pierre, à l'échelle du 1 :20e peuvent également servir de base aux marquages de blocs ou de moellons lorsque les travaux prévoient démontage et remontage de parties de maçonneries. Il est possible de prévoir une formation à ces méthodes pour les membres des associations : ce travail fut mené à Revel-Tourdan, avant les travaux de confortement des vestiges du château de Revel ou à la Tour d'Arces à Saint-Ismier. Quels que soient les travaux réalisés, il convient de garder trace de l'état initial du bâtiment. Dans certains cas, un relevé laser ou photogrammétrique peut être commandé à une entreprise spécialisée.

3 / Sur l'atlas des patrimoines, l'archéologie est présente sous forme de zonages de couleur jaune. À ce jour, 39 communes de l'Isère disposent de tels « zones de présomption de prescription de diagnostic archéologique », dont Moirans (Figure 6).



Figure 5



Figure 6 : Atlas des patrimoines, une zone de présomption à Moirans.

J'attire votre attention sur le fait que la superposition de plusieurs types de zonages peut créer une certaine confusion dans la lecture de la carte. À l'intérieur de ce périmètre (ou ZPPDA), les services de l'État en charge de l'archéologie reçoivent l'ensemble des demandes d'autorisation d'urbanisme et prescrivent (ou non) un diagnostic visant à évaluer la conservation du sous-sol et la complexité de la stratigraphie. Le but de ces interventions est de limiter l'impact des aménagements programmés sur le patrimoine archéologique.

D'autres ressources

On n'omettra pas de consulter le PLU (Plan local d'Urbanisme) ou le PLUI si ce document d'urbanisme est réalisé à l'échelon intercommunal. Il comprend en général un volet patrimonial et il est utile de savoir si le bâtiment qui vous occupe a bien été repéré comme élément à préserver. Votre interlo-

uteur pour ces questions d'urbanisme est le CAUE (Conseil architecture Urbanisme Environnement), une structure qui existe dans chaque Département et avec laquelle notre service entretient des relations privilégiées. Leur aide comprend deux niveaux d'intervention : d'une part les particuliers peuvent solliciter un conseil gratuit, auprès d'un architecte mandaté, d'autre part de nombreuses communes signent une convention avec le CAUE, afin d'être accompagnées dans leurs réflexions et leurs projets d'aménagement.

Les Espaces naturels sensibles ou ENS. S'il existe un ENS sur le territoire de votre commune qu'il soit local ou départemental, il est bon de se rapprocher des personnels qui s'en occupent (Figure 7). On ne saurait de nos jours éluder la question environnementale dans le cadre d'un chantier : matériaux, gestion des déblais, perturbation de la faune et de la flore. Auprès de nos collègues du service du Patrimoine naturel, vous trouverez des conseils sur ce sujet. D'autre part, les ENS sont des dispositifs bien organisés, employant un système de gestion

Les intervenants sur le patrimoine (liste non exhaustive !)

Nom	Type de structure, lieu	Responsabilités / Missions
UDAP, Unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine, comprenant l'ABF (architecte des Bâtiments de France)	Service déconcentré de l'État en Département, Grenoble	Monuments historiques
CRMH, Conservation régionale des Monuments historiques	Service déconcentré de l'État en Région, DRAC, Lyon	Monuments historiques
SRA, Service régional de l'archéologie	Service déconcentré de l'État en Région, DRAC, Lyon	Archéologie
DREAL, Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement	Service déconcentré de l'État en Région, Lyon, et antenne départementale en Département, Grenoble	Sites protégés
Service du patrimoine culturel	Département, en Centrale, Grenoble, Palais du Parlement	Subventions, Label du Patrimoine de l'Isère, aides et conseils
Chargés de développement culturel	Département, dans les Territoires	Dispositif « patrimoine de proximité »
CAUE, Conseil architecture Urbanisme Environnement	Association départementale, Grenoble	Réseau des architectes conseils Accompagnement des projets des communes et des particuliers
	Région	Monuments historiques Patrimoine XXe siècle
	Intercommunalités (EPCI)	Suivant leurs compétences (tourisme, culture, patrimoine...) PLUI
	Parcs nationaux et régionaux	Aides spécifiques
	Communes	Propriétaires de patrimoine : maître d'ouvrage – PLU
	Architectes, Associations, entreprises spécialisées	Intervenants et maîtres d'oeuvres

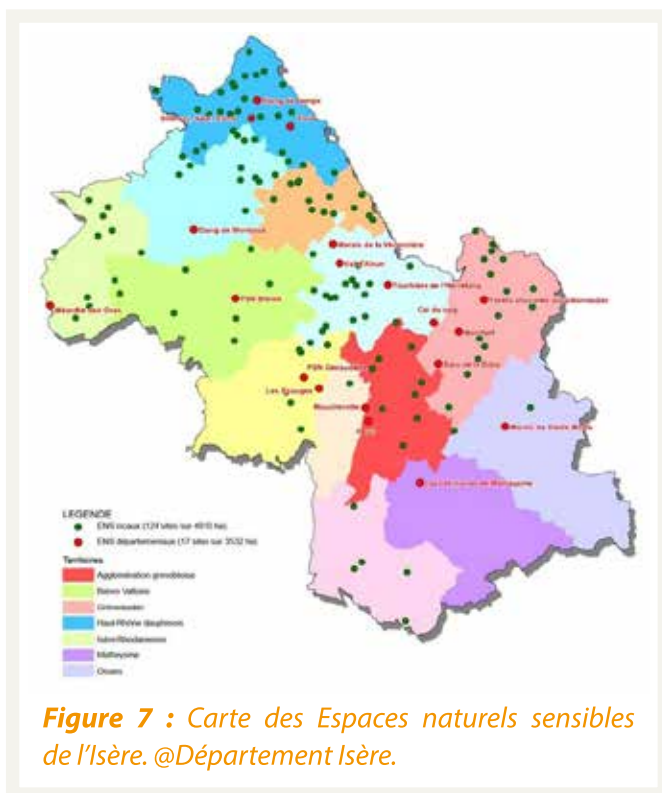


Figure 7 : Carte des Espaces naturels sensibles de l'Isère. @Département Isère.

des projets efficace, avec « plan de gestion » sur 5 ou 10 ans et fiches actions annuelles, qui peuvent servir d'exemples dans la préparation de votre projet. On peut encore envisager de faire créer un ENS (comme à Quirieu), ou bien d'agrandir le périmètre d'un ENS existant comme à Panossas où deux ENS proches pourraient être réunis pour englober le site archéologique des Buissières qui s'étendait entre les deux. Une fois inclus dans un ENS, votre site disposera des ressources techniques du personnel départemental et de certaines aides spécifiques.

Pour conclure

Ce survol des ressources les plus accessibles, notamment par internet, a tenté de vous fournir quelques clés pour aborder dans de bonnes conditions un projet de restauration d'un édifice. Il vous présente les aides que vous pouvez obtenir auprès du Département de l'Isère, tant au niveau du conseil et de l'expertise, que sur celui des subventions. Au passage, vous ont été mentionnées les diverses administrations et services qui, chacun dans leur perspective propre, s'occupent de patrimoine, notamment les services de l'État déconcentrés en Région ou en Département. Mais il existe encore de nombreux intervenants sur le patrimoine :

- La Région, avec son plan de préservation et mise en valeur du patrimoine régional, qui

concerne édifices et objets protégés Monuments historiques ou labellisés « patrimoine du XX^e siècle ».

- Les intercommunalités (EPCI : établissements publics de coopération intercommunale), souvent dotées de la compétence tourisme et urbanisme dans le cadre des PLUI.
- Les Parcs naturels ou régionaux qui développent en général une politique spécifique sur la question patrimoniale. Ainsi le Parc de Chartreuse a-t-il fait réaliser un inventaire du patrimoine sur l'ensemble de son territoire.
- Les communes. Toute municipalité possède son propre patrimoine : mairie, écoles, église voire chapelles, voirie, fontaines, fours, poids public, croix de chemin, cimetière... Rappelons que le mobilier des églises antérieur à 1905 (Loi de séparation de l'Église et de l'État) appartient aux communes et que c'est à elles d'en assurer la bonne conservation. Vous trouverez au sein du service du patrimoine une aide méthodologique pour la réalisation d'un inventaire précis de ce mobilier. Si elles disposent rarement d'un personnel chargé du patrimoine, les communes nomment souvent un élu motivé, qui doit être un interlocuteur privilégié des associations. En effet, il est souvent plus efficace de confier à la commune la maîtrise d'ouvrage d'un projet de travaux, que de l'assumer en tant qu'association. Les taux des aides du Département sont plus élevés lorsque le porteur du projet est une collectivité publique. Dans l'idéal, bonne entente et collaboration sincère sont indispensables pour voir aboutir un dossier, en prévoyant une répartition des tâches adaptée aux moyens de chacun.

Dans cet ensemble d'intervenants institutionnels (cette jungle diront certains...), le service du patrimoine culturel du Département peut accompagner une association qui porte un projet, au premier contact, au moins vers le ou les bons interlocuteurs. Mieux vaut demander un conseil ponctuel, en tout début de processus, que trop tard, alors que le dossier est très avancé voire prêt. Pour réussir son projet et mener à terme une réalisation de qualité, il convient de rassembler les compétences et les énergies et de travailler ensemble pour le patrimoine. ●

ASSOCIATION REMPART

Olivier LENOIR, *délégué général*



Merci, merci beaucoup à la FAPI de m'avoir convié à cette réunion, ainsi qu'à l'URM et Puits'Art, les deux associations locales, avec lesquelles REMPART a travaillé cet été, de nous faire participer à cette rencontre.

Mon intervention sera méthodologique pour répondre à la question « comment organise-t-on un chantier participatif » mais en choisissant d'abord de vous présenter REMPART et sa manière d'imaginer une intervention citoyenne et associative sur le patrimoine.

J'émaillerais mon propos d'exemples pour essayer de répondre à la question posée, question à laquelle vous avez, Madame Clavier brillamment répondu.

Etant délégué national de REMPART, mon point de vue sera plutôt national mais il vous permettra de prendre du champ pour revenir plus fort sur vos projets locaux.

REMPART est un réseau créé en 1966, qui a fêté son 50ème anniversaire en 2016. Association reconnue d'utilité publique, REMPART réunit aujourd'hui 180 associations locales et régionales de sauvegarde du patrimoine. Ce que fait la FAPI au niveau du territoire de l'Isère pour le patrimoine, nous tentons de le porter au niveau national.

Et le patrimoine ne s'arrêtant pas aux frontières de l'Isère, ni de l'Hexagone, nous avons engagé des partenariats à l'étranger avec des associations qui

comme nous organisent la société civile pour servir le patrimoine. Nous coopérons donc avec ces organisations au niveau international.

REMPART, c'est une méthode qui s'appuie sur des valeurs partagées. Nous pensons que le patrimoine est bien trop important pour n'être l'affaire que des propriétaires, des professionnels ou des pouvoirs publics. C'est l'affaire des citoyens, votre affaire à vous, à moi, de tous ceux qui s'intéressent au patrimoine et s'engagent ensemble pour ce bien commun.

Nous voulons nouer une relation forte entre le patrimoine et l'engagement citoyen bénévole. C'est la première chose qui fait sens pour REMPART.

Le deuxième aspect est que le patrimoine représente pour nous un but. Nous héritons d'un objet patrimonial, une chapelle, un château, un mur de pierres sèches et nous avons l'ambition de le transmettre aux générations futures. Notre but est de le restaurer pour que la génération à venir en bénéficie comme nous-mêmes dans les meilleures conditions possibles. L'idée est de restaurer pour transmettre.

En même temps, ce patrimoine n'a de sens que s'il implique des gens pour lesquels il a lui-même un sens. Il devient alors un support d'éducation, de formation, de rencontre, de lien social pour toutes ces personnes qui s'engagent autour de lui. Donc, ce patrimoine est objet de l'association, objet du pro-

jet ainsi que support du projet. Il est le déterminant de quelque chose qui associe les personnes autour de l'objet patrimonial.

Et puis, troisième niveau, nous pensons que le patrimoine concerne tout le monde, qu'il doit concerner tout le monde. Pas seulement ceux qui sont tombés dans le patrimoine quand ils étaient petits, parce qu'ils ont eu la chance d'avoir des parents, un climat, de naître face à quelque chose qui les a concernés immédiatement. Il faut que tout le monde puisse y aller, que nous-mêmes soyons le plus accueillant possible à tous ceux qui ont envie, qui n'y avaient pas vraiment pensé et que l'on va sensibiliser à cette question.

Donc, en deux mots, avoir une vision collective, bienveillante, accueillante autour de notre projet patrimonial : faire en sorte que chacun puisse participer même celui qui n'y avait pas pensé initialement.

C'est autour de cette idée que s'est créé REMPART, que se développe REMPART, que des gens viennent vers nous en tant que porteurs de projet associatif ou en tant que participant, individu voulant s'associer à ce mouvement.

Aujourd'hui, quelques chiffres pour situer le sujet. Depuis 1966, on est intervenu sur beaucoup de lieux. Plus de 800 sites ont pu bénéficier d'une action de sauvegarde du patrimoine grâce à REMPART. 180 associations sont actuellement membres de REMPART. Ce sont aussi des partenaires à l'étranger, dans plus de 30 pays, de la Chine à la Belgique, du Québec à la Tunisie, du Luxembourg à la Roumanie. Bref le monde entier peut se sentir concerné par cette idée patrimoniale qui associent tous des citoyens qui le désirent.

Nous avons donc noué des relations avec beaucoup de pays, beaucoup d'organisations. Globalement, ce sont quelques 10.000 citoyens qui sont engagés dans nos associations comme acteurs de la restauration du patrimoine.

REMPART est un acronyme qui signifie Réhabilitation et Entretien des Monuments et du Patrimoine Artistique. C'est un beau mot. En 1966, REMPART s'est créé dans la mouvance de l'émission télévisée de Pierre Lagarde, Chef d'œuvre en péril, dont se



souviennent les plus anciens d'entre nous. A cette époque, on a plutôt parlé de châteaux, et c'est la raison pour laquelle on s'appelle REMPART. C'est aussi la raison pour laquelle les premières images que je vous montre concernent des châteaux dont celui du Pape Clément V à Villandraut en Gironde.

Il s'agit de deux monuments classés Monuments historiques, patrimoine qualifié de majeur, reconnu comme tel depuis longtemps par l'État et sur lequel nous démontrons que des bénévoles peuvent agir dans le respect des valeurs patrimoniales, en bonne relation avec les services de l'État chargés du patrimoine et avec une action qualitative de haut niveau.

Ainsi, des bénévoles, des associations, des chantiers de bénévoles, des chantiers participatifs agissent depuis longtemps et sans doute encore pour longtemps, quand les bâtiments sont grands, comme ces deux édifices par exemple.

Des châteaux, des monuments un peu particuliers, ici le Fort Saint-Marcouf, fort napoléonien au large de la Manche, le prieuré de Thouzon dans le Vaucluse, une grande diversité qui va du militaire au religieux.

A la cathédrale Saint-Bénigne, propriété de l'État, nous intervenons sur des peintures murales, avec des chantiers de bénévoles encadrés bien sûr par des spécialistes de haut niveau. Sur ce type d'action, des bénévoles agissent sur des monuments en lien avec l'État.

Le patrimoine, c'est aussi le petit patrimoine, un petit lavoir dans le Val d'Oise, une locomotive en Indre et Loire qui montre que le patrimoine est aussi industriel. Deux associations membres de REMPART interviennent ainsi sur les chemins de fer et restaurent, animent, font circuler du matériel ferroviaire au travers de chantiers et d'associations.

Une grande variété de patrimoine et une couverture au niveau national assez large apparaît sur la carte de 2017 mais La Mure et Susville n'y sont pas, excusez-moi, car je ne l'ai pas mise à jour, honte à moi ! Il manque donc deux points en région Auvergne-Rhône-Alpes et j'espère que mon intervention permettra de multiplier les points dans la région car j'imagine qu'il y a plein de choses possibles. Mais vous voyez que la carte est assez intéressante, qui démontre que le réseau fait tache d'huile. Nous nous développons là où nous sommes déjà forts parce que quelqu'un dit : « ah mais REMPART fait ça ! », « une association membre de



REMPART fait cela, c'est intéressant, j'ai envie de m'en inspirer ». Là où on n'a pas d'acteur, on a du mal à démontrer qu'on est utile et pourtant nous le sommes évidemment. Il reste à faire tache d'huile autour de quelques points encore un peu isolés, mais il y a tout de même une belle couverture géographique, aux quatre coins de la France, qui montre que les bénévoles peuvent agir concrètement sur le patrimoine.

Pour faire un petit flash international, au-delà de nos frontières, nous avons des chantiers en Russie, à Bizerte en Tunisie, en Chine, avec des bénévoles locaux, jeunes Tunisiens, jeunes Chinois, jeunes Russes, jeunes ou moins jeunes d'ailleurs, et des Français qui partent par notre intermédiaire participer à la restauration de ces monuments aux côtés des locaux. Une dimension internationale qui permet non seulement de restaurer le patrimoine mais aussi de créer des liens entre des citoyens engagés sur le patrimoine, un jeune Français et un jeune Russe ensemble sur une église par exemple. Bien

sûr, l'église va être restaurée mais cela crée du lien entre les populations, les peuples, et cela aussi nous intéresse. Faire en sorte qu'au-delà de relations à l'échelon gouvernemental, des citoyens puissent se rapprocher avec le patrimoine pour support. Le patrimoine devient l'occasion de cette rencontre, du faire ensemble, du vivre ensemble et crée des relations que rien d'autre n'aurait permis.

J'ai développé large, mais je vais essayer de me rapprocher d'une méthode, d'une proposition qui permette de comprendre comment cela se passe dans le réseau d'associations locales de sauvegarde du patrimoine.

La première chose est que REMPART n'est rien sans un acteur local. Le délégué général de REMPART que je suis, ou la présidente de REMPART qui remarque quelque chose de beau ne peuvent pas dire « allons-y ». Ce sont les citoyens qui localement se disent : « voilà un château, il nous parle, un prieuré, il nous concerne, c'est notre patrimoine commun dans un état qui n'est pas celui que nous aimerions voir. Nous avons envie de le restaurer, de faire en sorte qu'il retrouve un meilleur état et qu'on puisse le transmettre aux générations futures. » Localement les gens, les citoyens se disent qu'ils ont envie de se lancer dans une action de sauvegarde et de transmission du patrimoine. Ces citoyens connaissent le monument, savent pourquoi ils ont envie de le restaurer et de le transmettre. Ce n'est pas REMPART qui désigne les monuments à restaurer, ce sont les gens qui dans les 180 associations adhérentes à REMPART le font, parce qu'ils trouvent que les monuments le méritent.

Le lien se fait ainsi entre le patrimoine et les individus, le patrimoine et les citoyens. La valeur du patrimoine est avant tout une valeur humaine, citoyenne.

Evidemment, cet élément du patrimoine a un propriétaire, et vous le disiez très bien Madame Clavier, tout à l'heure, on n'entre ni dans le château de Montgilbert, [Ferrières-sur-Sichon près de Vichy], ni dans le Prieuré de Thouzon, sans que l'association qui se crée autour de l'un de ces deux monuments ne soit entrée en contact avec le propriétaire, sans avoir signé un bail ou une convention avec lui, que cet élément de patrimoine soit public ou privé. Le fait de signer un bail entre l'association et le propriétaire permet non seulement d'entrer dans le monument, mais d'assurer une pérennité au projet. Ce n'est pas une simple autorisation de travaux pour aujourd'hui, mais la possibilité d'un développement du projet avec le temps nécessaire. Le patrimoine demande du temps pour connaître, comprendre, examiner les enjeux du patrimoine concerné ; du temps parce que l'action est bénévole et que cette action est moins rapide qu'avec des professionnels, parce que les bénévoles vont devoir apprendre, comprendre, acquérir des compétences sans travailler tous les jours, toutes les semaines de l'année. Ce temps des associations de bénévoles, c'est un temps long de présence sur le chantier d'un monument.

Enfin, l'idée est aussi qu'un projet n'est pas seulement celui d'une restauration, et la chapelle de Notre-Dame des neiges où nous sommes en témoin, c'est aussi l'idée d'un projet de réutilisation pour redonner à ce patrimoine une place dans la société actuelle. C'est donner du sens à la restauration et, ici précisément, donner à Puits'Art la possibilité de développer un projet culturel, social et que ces aménagements de restauration trouvent une utilité.

Pour cela, je reviens sur la notion de bail indispensable à la possibilité d'un projet d'usage du monument. Evidemment, le projet varie en fonction du bâtiment, église ou château...etc. Mais lorsque l'association entre dans le lieu, il faut qu'elle dispose d'une temporalité qui lui permette d'envisager les travaux en sachant qu'une utilisation collective, d'intérêt général donnera un sens à ce projet.

Donc c'est un projet associatif local dont les citoyens

sont responsables, dont ils connaissent les tenants et les aboutissants, parce qu'ils connaissent le lieu et qui s'inscrit dans la durée. Cela peut-être un bail emphytéotique de 99 ans ou moins, 25 ans ou 9 ans par exemple, durées plus ou moins longues qui permettront des types de projets différents selon le temps imparti.

L'ambition est pour nous de transmettre le patrimoine :

- Aux générations futures, avec la présence de Notre-Dame des neiges dans 50 ans, chapelle où l'on peut entrer et transmettre ainsi à nos enfants et petits-enfants les éléments de patrimoine dont nous avons hérité.
- A ceux dès aujourd'hui qui habitent là, autour, à ceux qui la voient, dont le chemin peut croiser sa présence.

Mais si nous voulons que la transmission perdure, il faut donner dès aujourd'hui un projet de réutilisation du lieu, comme le fait Puits'Art. Faire une conférence ici n'est possible que parce qu'il n'y a pas d'écho grâce à la voûte en bois.

C'est l'usage que nous faisons de cette chapelle qui donne le sens de la restauration et des aménagements effectués dans ce lieu et qui obligera nos petits-enfants à l'entretenir parce qu'un nouvel usage collectif a été choisi qui l'ancre dans notre patrimoine et dans la société contemporaine. C'est l'assurance que les travaux que nous faisons aujourd'hui serviront à ceux qui viendront après nous, qu'ils entretiendront et respecteront les lieux par l'usage qu'ils en feront.



En résumé, notion de transmission du patrimoine avec projet de réutilisation grâce à l'associatif, au collectif, porté par REMPART, lui-même réseau associatif, acteur de restauration du patrimoine dans une mission plus technique. Ceci nous distingue d'autres réseaux du patrimoine, car nous estimons que le citoyen n'est pas seulement là pour voir, apprécier, visiter le patrimoine mais qu'il peut relever les manches et agir. On prend les précautions nécessaires pour qu'il le fasse, j'y reviendrai, mais la notion de transmission est une transmission active dans les gestes. Quelques images de la restauration du château de Coucy dans l'Aisne montrent que sous la conduite d'un professionnel de la restauration du patrimoine, une jeune fille et son ou sa camarade peuvent valablement poser une pierre, préalablement taillée par d'autres bénévoles ou par eux-mêmes dans la courtine du château de Coucy.

C'est possible et c'est cela que nous avons envie de montrer, de démontrer. Que des bénévoles peuvent s'approprier le patrimoine au travers des gestes de la restauration, des gestes compatibles avec ceux dont nous avons hérités. Les constructeurs du Moyen-Age ont fait de même, nous faisons de même et ainsi, nous transmettons le patrimoine.

Cette notion de transmission a d'autant plus de sens pour nous, qu'elle semble être le support unique de quelque chose qui relève de la notion d'éducation populaire avec l'idée formidable que sur le mur dont nous avons hérité, nous allons poser une pierre qui va nous permettre de transmettre le mur aux générations suivantes. Ce mur dont nous sommes responsables par héritage, nous contribuons par notre action collective à sa restauration et sa transmission. Cela a un sens pour les citoyens adultes que nous sommes, pour l'enfant, le jeune, le jeune adulte dans cet acte à la fois individuel et collectif. Cela fait sens aussi pour la personne plus en marge de la société, pour laquelle le patrimoine va être un repère en contribuant lui-même à l'action de restauration et de transmission.

Peu d'objets dans notre société permettent cet ancrage, cette capacité à apprendre autant de ce que nous faisons, à transmettre et à avoir un retour sur image immédiat : « c'est moi qui l'ai fait, nous l'avons fait ensemble et nous le transmettons ensemble à d'autres qui vont pouvoir en hériter et le voir ».

Cela nous semble extrêmement fort de pouvoir utiliser le patrimoine dans cette optique, avec l'idée que lorsqu'on taille une pierre, qu'on fait un enduit à la chaux ou une charpente, on apprend des gestes, on s'enrichit de techniques mises en œuvre, et on le fait avec d'autres. On apprend donc aussi l'interaction avec l'autre, en sachant que seul on ne peut monter une charpente, qu'il faut s'organiser à plusieurs, s'entendre, être en complémentarité avec l'autre.

Cela donne un sens social, citoyen en plus de l'action évidente de restauration du patrimoine visible, compréhensible, splendide. Idée totalement formidable portée par un chantier de bénévoles, chantier participatif où chacun participe, apprend, parle, échange.

Une image prise à La Mure montre une diversité de participants jeunes et moins jeunes qui montrent l'accessibilité à ces chantiers pour tous. C'est un lieu éducatif pour les jeunes mais également un lieu de mutualisation et d'échanges qui relève d'une dynamique d'éducation populaire. Il y a une dimension de mutualisation du savoir entre les participants qui savent et ceux qui savent moins, un échange entre eux. Je suis venu cet été voir le chantier organisé par l'URM et c'était formidable de voir de jeunes ingénieurs, de jeunes architectes, des migrants et des personnes d'ici, de tous âges, qui ensemble réfléchissaient à comment mettre en œuvre ce chantier. C'est vraiment de l'éducation populaire, où chacun apporte son savoir, échange, mutualise. Il y a bien sûr un contrôle de tout ça, on ne fait pas n'importe quoi, mais on arrive à échanger dans une vision collective du projet.

Le maître-mot, c'est donc que les associations, les citoyens puissent être des acteurs du patrimoine, de sa restauration mais aussi de l'animation, de la mise en valeur de celui-ci et pas seulement des observateurs, des amateurs, des visiteurs.

L'ensemble de nos chantiers, ateliers pédagogiques, chantiers d'insertion, toutes nos animations qui permettent l'engagement bénévole et volontaire autour du patrimoine sont l'occasion d'être partie prenante du patrimoine sans le confier uniquement à des sachants, des professionnels, des pouvoirs publics et de dire que nous avons notre part dans cette action de restauration, et de transmission du patrimoine.

Une petite focale peut-être pour redire notre ambition de voir le chantier de bénévoles être à la fois une action pour restaurer le patrimoine, permettre des découvertes et des apprentissages techniques pour tous ceux qui y participent, développer un projet culturel et social, faciliter une rencontre par ailleurs improbable entre gens d'ici qui aiment leur patrimoine et gens d'ailleurs qui veulent s'y associer.

Autour du patrimoine, une société s'élabore qui dépasse tous les a priori que chacun peut avoir sur les jeunes, les vieux, les blancs, les pas blancs... etc. et globalement construire par le support du patrimoine, une société bienveillante qui crée des solidarités : en restaurant plein de choses, en Roumanie, des maisons traditionnelles, en Charente, un prieuré, un château dans l'Aveyron, autant d'occasions offertes au citoyen d'agir concrètement sur le patrimoine.

En conclusion, j'espère avoir permis aux associations engagées sur le patrimoine aujourd'hui de se dire qu'il est possible d'agir personnellement, entre membres, avec des bénévoles. Nos associations ne sont pas là que pour lever des fonds et faire intervenir un artisan. C'est une modalité possible et une forme utile que je ne récuse pas. Mais par le réseau REMPART, les citoyens peuvent prendre une part active sur des chantiers qui, parfois, ne peuvent être pris en charge par des professionnels, par exemple le château de Berzy-le-sec classé Monument historique. Les bénévoles de l'association qui restaurent la chapelle du château ont fait les vitraux qui avaient disparu, restitué les carreaux de pavement manquants en les façonnant à la main, en les cuisant et en les posant. En restituant aussi les charpentes disparues au cours des vicissitudes subies par le château, allant chercher des grumes en forêt, en taillant à la main l'ensemble des poutres, en les posant à la main, comme l'aurait fait un constructeur du Moyen-âge. En parallèle, façonnage, cuisson et pose des tuiles.

Aucune entreprise Monument historique n'aurait fait cela, parce que cette chaîne-là est impossible à restituer dans un champ marchand, inaccessible d'un point de vue économique. Mais avec des bénévoles, on peut refaire les gestes qu'avaient utilisé les constructeurs du Moyen-âge et puis donner

une occasion folle à des gens comme vous et moi de participer concrètement à cette action, de bout en bout, en se disant, ils l'ont fait au Moyen-âge, on l'a fait. Certes sur 10 ans, sur un petit morceau du monument mais ça, c'est un inimaginable tellement enrichissant pour chacun d'entre nous ! ●



APLOMB

Laurent MARMONIER

de la CAPEB, fondateur d'APLOMB



Pour me présenter brièvement, j'ai avec un associé, une petite entreprise de restauration du bâti ancien dans le sud Grésivaudan. Nous sommes quatre et restaurons du bâti dans cette vallée où les bâtiments s'étalent du 13ème au 19ème siècle avec une grande proportion de 19ème en pierre et en pisé, très standardisés et dont les caractéristiques sont assez semblables.

Pour faire l'articulation avec les deux brillants exposés précédents, il est nécessaire de préciser que les entreprises s'appuient énormément sur les associations du patrimoine qui ne sont pas une concurrence mais un moteur.

Ainsi, c'est grâce à l'association des amis de Rovon et de son président Frédéric Mérit déjà cité par Annick Clavier, que la porte en ogive du 13ème siècle d'une ancienne maison forte, aujourd'hui école a pu être remise à jour. Le linteau droit installé aux 16ème ou 17ème siècle à la suite d'un remaniement, dissimulait l'ogive devenue invisible et repérée par l'association. Contacté par la mairie, nous avons retiré ce linteau de 700 kg et reconstitué la porte en ogive d'origine.

Concrètement, je vais parler de la façon de travailler de nos entreprises spécialisées dans la restauration et dans le cas où une association ne travaille pas au préalable sur un bâti. Très peu de chantiers de rénovation de bâti ancien se font avec un maître d'œuvre. Assez souvent, nous faisons donc la collecte des informations, puis les diagnostics et les prescriptions avant le chiffrage d'exécution du chantier.

Deux structures travaillent dans ce cadre : la CAPEB dont je vais développer l'action et Aplomb dont je parlerai ensuite plus brièvement.

La CAPEB, Confédération des Artisans des Petites Entreprises du bâtiment, est une structure qui s'est montée en 1945, date à laquelle il n'y avait plus aucune représentation professionnelle à la suite de leur dissolution en 1793.

Pendant longtemps, les artisans ont eu du mal à se structurer.

La CAPEB se structure au plan départemental, régional et confédéral.

Que se passe-t-il à chaque niveau ?

A la CAPEB 38 je travaille en ce moment sur le réemploi des matériaux. Actuellement, lorsqu'un bâtiment est démolit, certains matériaux sont enfouis, d'autres réemployés. Avec la Métro, nous travaillons sur la possibilité de plateformes de stockage qui valorisent le réemploi.

A la CAPEB régional, je participe à l'animation de la commission Patrimoine et environnement qui a pour objectif de mettre en valeur les entreprises du patrimoine, de les former, de les faire reconnaître et de mettre en avant leurs compétences.

Pour ce type de prestations, nous avons mis en place avec l'Université de Lyon, un Diplôme Universitaire Patrimoine-Environnement* qui donne la possibilité aux artisans du patrimoine de développer leurs connaissances dans leur spécialité ou celle des autres artisans. Les maçons peuvent découvrir le métier des charpentiers, des ardoisiers, des verriers, etc... La première promotion a été diffi-

* Diplôme Universitaire Patrimoine et Gestion Durable

La première promotion a été lancée en décembre 2017. Quatre années de travail avec l'université Lyon 2 et l'AFABRA ont été nécessaires pour concrétiser ce beau projet : une formation diplômante, répondant aux problématiques rencontrées sur le terrain et emblématique des valeurs que la CAPEB porte en termes de savoir-faire, de transmission, d'innovation et de développement durable. Cette formation de 350 heures, sur 2 ans, s'adresse aux artisans, leur conjointe, leurs salariés, et aussi à quelques jeunes étudiants diplômés. La première promotion autobaptisée Lancis Crossette est bien sûr invitée aux 16èmes Trophées et Nicolas Druelle, l'un des stagiaires témoignera de son expérience.]

https://www.capeb.fr/www/capeb/media/aura/document/DossierPresse_Trophees.pdf
ndlr

cile à mettre en place, l'université et notre syndicat n'ayant guère l'habitude de travailler ensemble, il a fallu quelques années de mise en place mais ça tourne !

Chaque année, nous remettons également le trophée du patrimoine à des entreprises ayant réalisé des travaux remarquables de restauration. Cela permet de les mettre en avant et favorise le contact avec les maîtres d'œuvre.

Nous travaillons aussi sur la refonte du CIP Patrimoine, Certificat d'Identité Professionnelle qui permet aux entreprises de mettre en avant leurs compétences dans les marchés publics pour un coût très peu élevé de 100 euros. On introduit dans ce certificat actuel, la Charte de Venise pour rendre sa lecture plus évidente aux architectes. L'objectif est de mettre en relation les professions de la maîtrise d'œuvre et les professions de l'exécution qui ne connaissent pas bien et ont parfois du mal à travailler ensemble.

Sur le plan de la CAPEB confédérale, on travaille sur la rédaction de textes normatifs, notamment en ce moment sur la révision du texte normatif concernant les enduits. Il est totalement indispensable que nous soyons présents pour établir le DTU, Document Technique Unifié, une sorte de cahier des charges qui définit les normes françaises concernant les travaux du bâtiment, normes d'exécution et de mises en œuvre dans « les règles de l'art » afin que les fabricants de produits prêts à l'emploi ne soient pas les seuls à décider ! Si on intervient pas énergiquement avec un maximum de personnes concernées, nous n'aurons plus l'autorisation d'utiliser sur les chantiers les mortiers à liant hydraulique appelés « recettes » par les industriels, mais seulement les leurs, prêts à l'emploi dits performanciels. Dans ce DTU 26-1, on essaie aussi d'introduire les enduits avec les chaux aériennes non assurables actuellement.

En effet, les entreprises travaillent avec la garantie décennale qui s'appuie elle-même sur des études de sinistralité conduisant ensuite à la rédaction des textes normatifs destinés à prévenir les sinistres.

Sur les bâtiments non classés on travaille avec la norme DTU 26-1 et pour les bâtiments classés, il y a des dérogations. En cas de sinistre, il y a discussion

sur la légitimité des méthodes utilisées en fonction du diagnostic fait par l'entreprise et les solutions proposées.

Un autre texte est en cours sur le CAP de maçonnerie. Les référentiels sur la formation sont refaits tous les 10-12 ans. On travaille donc sur une mise à jour avec le Ministère de l'Éducation nationale.

Personnellement, je travaille toujours avec des matériaux bio et géo-sourcés. Aujourd'hui, l'éducation nationale a pris la décision de faire de même et de fait, je n'ai eu qu'à donner des listes de matériaux d'origine végétale et issus de l'écorce terrestre, sans cuisson, dits géo-sourcés. C'est une volonté forte de l'État de favoriser les matériaux non cuits, comme la terre crue ce qui permettra de diminuer les importations d'énergie. Des sommes importantes sont ainsi engagées pour réparer des bâtiments en pierre et en terre et pour en construire de nouveaux.

Pour le CAP de maçon, on travaille aussi sur l'entretien du béton armé qui devient un élément patrimonial, ce matériau étant à obsolescence prévisible mais non programmé ! On introduit donc sa rénovation dans le référentiel de formation.

Pour exemple, le remplacement du pont construit dans les années 1960, entre Saint Quentin et Tullins a coûté 14 millions d'euros au Conseil Départemental de l'Isère. Les armatures apparaissaient, trop près de l'épiderme.

La réparation du béton nécessite le repérage des points de rouille puis le dégagement de la ferraille concernée sur un mètre de long pour la repeindre avec un produit qui passive la rouille avant remise en place.

Le chantier de sauvegarde pour l'ensemble des édifices en béton est aujourd'hui phénoménal.

Quand on regarde l'état de la Tour Perret à Grenoble, on comprend qu'il est urgent d'intervenir.

Un autre dossier avec le Ministère de la culture concerne une norme sur les peintures et les enduits dite norme surface architecturale, pour les peintures non ornementales sur les bâtiments classés. L'objectif du texte vise à prévenir des interventions pas très judicieuses tels les grands aplats peints à fresques et sur les peintures sur bois dans les régions du Nord.

Avant d'aborder Aplomb, je parlerai rapidement de

l'association Terra, association de professionnels de la construction en terre crue du quart Sud-Est. Celle-ci travaille aussi sur la rédaction de textes normatifs, en particulier sur des guides de bonnes pratiques rédigés par des professionnels uniquement et sur les règles professionnelles rédigées conjointement entre professionnels et assureurs. Ceux-ci forment la C2P enquêtant sur la sinistralité et qui ensuite avec les professionnels rédigent les textes de mise en œuvre.

Le gouvernement a demandé à toutes les associations qui font de la restauration et de la construction de bâtiments en terre crue, organisées en associations régionales de se regrouper en une confédération nationale que l'on a nommé la CCTC, Confédération des Constructeurs de Terre Crue. Celle-ci a demandé à son tour la création d'un plan national terre avec l'objectif de financement de quatre à sept ans de recherches sur un domaine précis. Le plan est en train de se mettre en place avec notamment des recherches sur la caractérisation des matériaux quand c'est possible, les comportements hygrothermiques des bâtiments en terre. On travaille aussi un peu sur les problèmes de commande, de perception des bâtiments en terre qui malgré une certaine popularité restent encore peu appréciés des Français. Un travail de valorisation doit être fait.

Gros travail donc avec une dizaine de laboratoires impliqués dont le NTPE et l'IFSTAR, laboratoires ayant déjà une centaine d'années d'expériences dans le domaine de la construction en terre.

Je terminerai en vous parlant rapidement d'Aplomb, structure locale à l'initiative d'artisans du Sud Grésivaudan qui ont comme tous, constaté la pénurie de main d'œuvre qualifiée dans la restauration du patrimoine. Il y a 10 ans, on a donc décidé à six de monter un centre de formation indépendant qui devait délivrer le diplôme OPRP, ouvrier professionnel en restauration du patrimoine, auquel s'est rajouté un diplôme d'écoconstruction, l'OPEC. La formation porte sur la restauration du patrimoine en maçonnerie et charpente, la gestion des interfaces et la compréhension entre les uns et les autres.

Au départ, nous étions six, nous sommes aujourd'hui à peu près 25. Tous les formateurs sont des artisans en exercice qui travaillent dans la res-

tauration du bâti ancien ou l'écoconstruction.

On a également développé une branche sur le réemploi des matériaux avec la Métro et la collaboration de Madame Ayache Dubinski. Nous revalorisons par exemple les bardages déposés en les brûlant selon une méthode japonaise qui les uniformise et les rend résistants aux insectes. Les architectes en sont actuellement très demandeurs. Un joli bâtiment s'est ainsi construit au sud de Grenoble et vient d'être inauguré.

Cela permet de ne pas jeter ces matériaux, de leur donner une seconde vie sans un recyclage qui utilise beaucoup d'énergie, nécessite du transport pour les transformer intégralement ou les faire disparaître, dans des sites ensuite plus ou moins pollués. ●



Atelier des Carthuses

Jean-Michel ETIENNE

Hameau de Cherlieu - 38 380 – Saint-Pierre-de-Chartreuse - Phone chantier : 06-81-03-08-36

J'anime l'Atelier Carthuses, depuis 1994, mon cœur de métier étant la taille de pierre.

C'est un exercice qui se fait en atelier, enfermé, et à force de poussière, de bruit, et dans des moments comme aujourd'hui avec ce beau soleil, d'aller sur les chantiers, c'est bien aussi ! Ainsi peu à peu, j'ai étendu mes compétences et mes centres d'intérêt, en faisant aussi de la maçonnerie, avec de plus en plus d'enduits et la pose des pierres que je fournissais autrefois aux maçons.

Maintenant je me partage entre un travail d'atelier, souvent hivernal ou de jours de pluie, et le chantier, la maçonnerie traditionnelle et beaucoup de restauration.

On m'a convié pour parler du chantier participatif. Cela tombe bien parce que c'est quelque chose que je fais de plus en plus. Je voulais vous parler de deux choses, je vais aller assez vite parce que ça a déjà été un petit peu abordé.

Tout d'abord du chantier participatif classique et ensuite une petite déviation vers les chantiers d'insertion qui pour moi relèvent aussi du chantier participatif, car parfois, il y a des points qui pourraient sembler paradoxales mais qui à mon avis, sont dans la même ligne.

Régulièrement et de plus en plus, quand on me propose un chantier, il s'agit d'interventions sur les fours à pain, car c'est devenu une spécialité de l'atelier étonnamment, puisque ce n'est quand même pas très compliqué à restaurer. Mais ce sont des petits chantiers et les grosses boîtes agrées "monuments historiques" ne sont pas très intéressées car elles cherchent des gros chantiers pour placer leurs équipes. C'est là que l'artisan peut intervenir. J'interviens dans des endroits parfois loin de chez moi : je suis basé à Saint-Pierre de Chartreuse et je vais sur toute la région Rhône-Alpes pour cette question des fours à pain. J'y suis arrivé pour des raisons de voûtes car qui dit voûte dit taille de pierre, tailleurs de pierre, stéréotomie, tracés, ... Mais on est là dans une architecture paysanne qui n'utilise pas seulement la pierre taillée mais aussi la brique, la terre, fibrée ou

pas, etc... On a des maçonneries encaissantes et sur les fours à pain quelque chose qui est un patrimoine pas seulement bâti mais également culinaire et qui relève aussi du vécu paysan. C'était souvent l'endroit où les familles, même ennemies, étaient bien obligées de se retrouver dans les campagnes pour faire leur pain ensemble. C'était un endroit de mutualisation et il est resté cette image du four à pain, un peu comme le lavoir, où de la convivialité s'installe. Cela reste une réalité et souvent un chantier de ce type se termine avec une belle fournée, un apéro, des moments de partage qui sont aussi bien des savoir-faire anciens de la maçonnerie et de la charpente, que du bûcheronnage, de l'essartage et de la cuisine.

Très rapidement, je me suis retrouvé avec des associations qui voulaient restaurer leur four à pain local, qui cherchaient une personne qui savait refaire la voûte car c'est souvent là que les dommages posent le plus de questions. Autant la charpente va être à peu près standard, autant, les voûtes de fours à pain, soumises au feu, sont dans des matériaux réfractaires. Et a priori pas question d'intervenir avec des matériaux réfractaires modernes qui relèvent de l'industrie verrière ou sidérurgique et il faut donc savoir retrouver des recettes ou des procédés.

Tout cela est devenu, à force d'en faire, une spécialité que je partage avec des collègues. Régulièrement, on a affaire à une commune ou une association qui se pose des questions là-dessus et je propose alors de prime abord de faire un chantier participatif plutôt que du "clefs-en-main".

On a affaire à cette occasion à des gens qui sont parties prenantes, souvent de classes d'âge très diverses, ce qui est vraiment agréable, et dans la plupart des cas cela finit avec des amitiés et de belles rencontres. Voilà comment très souvent je suis en participatif, c'est-à-dire avec des gens qui sont des habitants, souvent les propriétaires, mais aussi sur des biens communaux. Ils veulent mettre la main à la pâte, ils font souvent cette demande et j'en suis enchanté.

Deuxième domaine sur lequel j'interviens de plus en

Photos de chantiers page 22

plus dans le participatif, qui est un savoir paysan et qui participe à un paysage paysan, ce sont les murs en pierres sèches.

Là, on est dans des murailles qui sont souvent le produit de corvées, qui étaient souvent communales et pas seulement des biens privés. Je pense que les corvées d'autrefois, même si le mot est un peu péjoratif actuellement, étaient aussi un enchantement pour plein de gens. D'ailleurs la commune s'est construite là-dessus, cela a été institutionnalisé. C'étaient des gens qui se débrouillaient entre eux, qui mutualisaient du temps pour un bien commun, pour un patrimoine commun.

Et là, c'est un moyen d'intégrer des gens qui ne savent pas forcément faire de la maçonnerie, mais qui ont, s'ils sont à peu près d'aplomb et s'ils tiennent debout, des possibilités de manutention importantes quand on a besoin de monde, dans des endroits souvent inaccessibles avec les moyens modernes ou qui peuvent s'en passer. Là encore, une vraie convivialité et le moyen que tout le monde puisse trouver sa place, car il y a des gens qui sont plus ou moins à l'aise avec des marteaux, des brouettes...etc., mais il y a plein de petites tâches périphériques qui permettent de beaux chantiers et font aussi que cette main-d'œuvre abondante et nécessaire aurait été difficile à rémunérer. Sous l'égide d'une association ou d'une commune qui stimule des bénévoles, les choses avancent à une vitesse absolument formidable.

Voilà les deux types de chantiers dans lesquels j'interviens souvent.

Petite remarque par rapport à la qualité.

Monsieur a posé tout à l'heure la question des garanties. C'est un sujet difficile, qu'on va retrouver ensuite sur les chantiers d'insertion. Parce que les gens sont bénévoles, parce qu'ils sont de bonne volonté, cela leur permet parfois de revendiquer une certaine indulgence lorsque les choses sont mal faites, en tout cas pas selon les règles de l'art.

Et c'est parfois difficile, même dans le monde associatif, de pouvoir dire aux gens non mais là, vraiment, ça ne va pas. Ce temps donné fait que des gens seraient vexés. Et parfois c'est très délicat de dire à quelqu'un non là, je suis vraiment désolé mais ce que vous avez fait, c'était bienveillant, c'est-à-dire de bonne volonté, gratuit, vous n'êtes pas un prestataire, je ne vais pas

remettre en question ce contrat mais il faut vraiment que l'on démonte et qu'on recommence parce que ça ne va pas en termes de pérennité et aspect.

Ça demande de la finesse psychologique pour dire aux gens qu'ils se plantent. De fait, je suis arrivé parfois sur des chantiers où sur un petit détail, des associations avaient fait des boulots, notamment sur des fours à pain, qui étaient ratés. Ils avaient abîmé le point de départ et il aurait presque mieux valu laisser une belle ruine qu'une reconstitution qui était vraiment ratée. C'est incontestable.

Ou malheureusement, le maçon retraité qui a pu faire des choses toute sa vie, pas forcément formidables du reste, qui souvent venait du conventionnel et qui pensait que le patrimonial, le traditionnel, c'était la même chose.

Les méthodes de chantier de la maçonnerie conventionnelle demandent des savoir-faire dans la géométrie, la méthodologie de chantier, vraiment des choses très pointues mais c'est parfois un autre domaine que le patrimonial où il y a des choses à retrouver, des recettes, mon collègue l'a évoqué.

C'est un premier point que je trouvais vraiment important à souligner :

Il faut savoir parfois être vraiment vache et rosse et presque se faire des ennemis, casser un peu l'ambiance en resserrant un peu la vis. C'est donc pas toujours facile, il faut ménager les gens, mais il y a bien un moment où il faut quand même être ferme puisqu'on est censé avoir une garantie et faire en sorte que le boulot soit bien fait.

Le deuxième petit point, c'est la question des assurances, des garanties tout court, des assurances décennales quand j'interviens en participatif notamment avec des privés.

Je fais beaucoup d'accompagnement de chantier de "chefs-d'œuvre en péril".

Voyez, le châtelain issu d'une vieille famille déchue qui a hérité d'un monument et qui tous ses week-end, quitte à mettre en péril son couple et sa famille, pousse la brouette, restaure, arrache de la ronce et remonte des murs.

J'interviens parfois avec des personnes comme celles-ci, qui travaillent avec moi, de la famille, des amis..., et j'interviens comme une sorte d'expert. Je participe aussi, mais à ce moment-là, je vends mes

heures comme prestataire, comme expert et je travaille souvent à la tâche pour que les mauvaises surprises soit assumées par le client ; par contre je n'ai pas de garantie décennale là-dessus.

Il y a une assurance responsabilité civile, si par exemple, je fais tomber la tour au moment où je travaille ou si je recule avec mon camion dans une fresque du 15ème siècle, mais aucune garantie décennale. Ce sont parfois des points qui font tiquer certains propriétaires privés, car effectivement il n'y a pas de garantie au-delà, même si je travaille avec eux. Souvent, on intervient ponctuellement sur un chantier, sur une session, et la personne/ l'équipe, à un autre moment ne va pas avoir besoin de vous et va continuer sur ce lot, sur ce poste. A ce moment-là vous ne pourrez pas maîtriser ce qui a été utilisé comme produit, ou sur la qualité de la mise en œuvre.

Dernier petit point sur les chantiers participatifs classiques : la question du coût.

Je fais maintenant de plus en plus de double devis. Ça me demande un temps absolument dingue en rédaction, parce qu'il faut faire la promotion du participatif, parce qu'en vieillissant j'aime bien faire des belles rencontres. Aussi je suis un peu plus cassé qu'avant, donc quand il y a beaucoup de gens pour pousser des brouettes et des choses lourdes cela m'arrange bien ! Et je n'ai pas envie d'embaucher parce que j'ai presque toujours travaillé en cause commune en groupement d'intérêt économique.

Ainsi je fais la promotion du participatif, mais en prévenant les communes ou les associations, que ça ne va pas forcément coûter moins cher.

Mon avis est que dans cette façon d'aborder les chantiers on n'est pas là pour économiser de l'argent mais plutôt pour recréer du vivre ensemble, du lien et une dynamique sur la commune. Souvent je vends cela en disant au maire : « vous allez voir, ça va redonner un peu de la pêche sur votre commune », parce que si les gens ne retrouvent pas à travailler ensemble, il ne se passe pas grand-chose, et le chantier est un vrai support — que j'ai beaucoup évoqué donc je ne reviens pas là-dessus, et puis vous connaissez bien cela puisque vous en êtes les acteurs.

Donc, pas une grosse économie, et en plus une incertitude au niveau des prix... car il y a quand même une garantie de fin de chantier à tenir, alors je donne un prix plancher haut, au cas où tout le monde s'em-

brouille, et que je suis avec mes collègues obligé de venir boucler tout cela, de finir de balayer, et le chantier a quand même été fait.

Il ya aussi une version courte car si je sens que l'équipe et la sauce passent bien, je me retire, enchanté que la dynamique ait été lancée, que les conseils soient écoutés, que le chantier soit assuré. Ça peut paraître étonnant de faire ça, très peu commercial en fait, mais j'ai une maison à restaurer, un atelier à finir, donc ça m'arrange bien finalement de ne pas y passer des centaines d'heures et ça fait un partenariat d'autant plus détendu au niveau du business.

Alors maintenant très rapidement, car j'ai encore un collègue qui va intervenir, je voudrais évoquer ces questions du bénévolat.

La bonne volonté, des gens qui sont volontaires, volontaires au point de travailler gratuitement, des gens qui sont aussi prêts à travailler gratuitement parce que c'est prestigieux.

Les chantiers basés sur le bénévolat sont l'occasion d'entrer dans le monde de l'historique et des ouvrages anciens qui autrement nous seraient fermés, parce que c'est assez étanche de rentrer sur des chantiers comme ça, de côtoyer des professionnels. Cela peut être aussi très stimulant de s'investir dans des associations du patrimoine, venir sur les chantiers, faire des rencontres et vraiment se sentir concerné au sens de participer à la conservation du patrimoine, à la dynamique d'un territoire.

J'interviens aussi de plus en plus sur des "chantiers d'insertion", ou dans des "entreprises d'insertion". Ce sont des statuts qui sont différents. Les chantiers d'insertion, ont souvent des emplois très aidés qui dépendent de régies de territoires ou de régies de quartiers ou d'associations porteuses. Les entreprises d'insertion sont vraiment des vraies entreprises, avec une nécessaire marge bénéficiaire donc, qui répondent un peu à ce qu'on pourrait imaginer comme une clause d'insertion, qui elles bénéficient de financements beaucoup moindres.

Un chantier d'insertion peut avoir des personnes, des publics qui sont accueillis, qui sont pris en charge intégralement, qui ne coûtent "rien à la structure" qui va bénéficier de leurs actions, de leur travail.

Les entreprises d'insertion sont financées grosso modo à hauteur de 20 % donc c'est beaucoup moins, avec une efficacité que vous devinez moins, ce qui fait que finalement elles ne sont pas "moins chères" pour le client, mais simplement elles s'engagent pour développer une part sociale et une réorientation auprès des personnes qui sont en rupture d'emploi ou marginale. Vous connaissez à peu près maintenant ce type de structure qui est très promu actuellement, notamment par le Conseil général de l'Isère, parfois d'une façon douteuse, puisque grosso modo c'est pour se désengager en comptant sur l'associatif. C'est dommage, même si c'est également porter confiance dans des structures qui font du très bon boulot.

Ce que je trouve très intéressant dans le chantier d'insertion, c'est que l'on retombe dans cette idée de gens qui arrivent sur un chantier et qui souvent ne savent pas faire les choses qu'il y a à faire, qui n'ont pas de compétence, qui n'ont pas de métier ; donc l'encadrement doit être absolument dévoué et de haut niveau pour que tout se passe bien. Il faut faire avec les gens qu'on a là, c'est extrêmement stressant, et d'un autre côté, vraiment, vraiment stimulant parce qu'il ne s'agit pas seulement de limiter les dégâts mais de faire découvrir des choses aux gens et de leur dire : mais ce serait peut-être un beau métier pour toi que de faire ceci ?

Donc ces gens-là ne sont pas forcément bénévoles mais travailleurs gratuits, puisque pris en charge dans le cadre de la solidarité. Cela fait des discussions intéressantes au niveau politique et économique. Les gens qui y travaillent sont persuadés qu'ils pourraient être un peu désinvoltes dans l'action, parce qu'ils ne coûtent rien, qu'ils sont "dans la zone", cabossés. En fait, non, s'ils/elles ont l'impression parfois qu'ils ne coûtent rien aux structures qui les embauchent parce que c'est très pris en charge, ils ont un rôle économique à jouer. C'est vraiment très intéressant comme confrontation de travailler avec ces personnes-là.

On parlait du prestige du patrimoine où on a l'impression de brasser dans quelque chose qui nous hisse et les entreprises d'insertion qui travaillent avec le patrimoine ont vraiment là une occasion formidable de revaloriser des tâches. Les entreprises d'insertion sont pour la plupart dans le domaine de

l'entretien, du nettoyage, ou dans des petits boulots un peu mécaniques, qui pourraient rapidement être remplacés par un robot mais dès qu'on intervient en insertion avec le patrimoine, d'un coup c'est formidable.

La personne qui y travaille, profite du prestige du bâtiment, souvent médiatisé. On se retrouve très vite en photo dans le Dauphiné Libéré ou dans l'Essor savoyard et ce n'est pas rien pour que des gens reprennent confiance en eux.

On est souvent très bien accueilli sur les chantiers et quand je bosse avec des gens dans ces entreprises-là, je les vois qui pour la première fois de leur vie sont remerciés et félicités.

Et j'ai des souvenirs où au début du chantier, chaque matin, c'était un moment très délicat pour ne pas vexer la quatrième ou cinquième personne qui nous amène un thermos de café et que, à la fin, on risque de finir complètement survoltés à force d'en boire !

On est très bien accueillis parce qu'on travaille sur quelque chose qui a une très grosse charge affective, c'est le patrimoine, c'est local. Il y a toujours le râleur méfiant qui vient vérifier que l'on n'abîme pas son patrimoine mais la plupart des gens, autour de nous, créent une dynamique qui est formidable, et qui fait que les publics se retrouvent à avoir du plaisir à bosser, que ce n'est pas seulement «tu es en insertion, tu es cabossé», mais aussi une occasion pour reprendre un métier, faire une formation, avec le vrai plaisir d'être partie prenante de son territoire et d'y jouer un rôle, d'être dans les coulisses du territoire.

Donc je vous invite comme REMPART l'a fait pour sa structure à aller vers les chantiers REMPART, je vous invite à penser aux entreprises d'insertion qui travaillent dans des domaines patrimoniaux. Elles sont extrêmement rares et s'il n'y en a pas autour de chez vous, envisagez une Régie de Territoire. Il y en a une qui fait ça bien sur les murs en pierres sèches de la communauté de communes Cœur de Savoie, sur Montmélian. C'est une zone savoyarde, mais qui bosse un peu alentour et notamment sur Chapareil-lan.

Cette région viticole a énormément de terrasses et donc un très beau patrimoine en pierres sèches, plutôt rentable puisque le vin de Savoie, grâce à Courchevel et à La Plagne, a des moyens. Une régie de territoires s'est créée, qui intervient notamment sur le domaine patrimonial. Pourquoi pas autour de chez vous pour porter des projets d'insertion ? ●

Centre de formation des compagnons de Grenoble

Jean-Marie Mazières, gestionnaire du centre



Le centre comprend le CFA (Centre de formation d'apprentis en alternance) avec 350 jeunes environ et un secteur formation continue avec près de 350 adultes à partir de 25 ans et au-delà.

Dans le thème qui nous concerne aujourd'hui, je vais donc vous parler des deux approches de chantiers que nous réalisons en grand nombre sur le territoire.

En premier lieu, pour le CFA, ce sont des formateurs qui accompagnent sur les savoir-faire des jeunes charpentiers, maçons, peintres... Avec eux, ils réalisent une multitude d'opérations pour les associations du patrimoine et les collectivités, en principe pas avec les particuliers.

Les ouvrages, portes, fenêtres, escaliers, charpentes... sont alors faits en atelier. L'installation avec la logistique, le transport et la sécurité ne permettent pas d'emmener 12 ou 14 apprentis sur le chantier. Et pour les mineurs, les règles de sécurité sont encore plus contraignantes. Ensuite les associations ou les collectivités enchaînent avec des chantiers participatifs, des chantiers de bénévoles, des professionnels pour la mise en place des ouvrages réalisés par ces jeunes en formation sous la conduite des formateurs.

De nombreuses réalisations ont été faites ainsi sur le bassin de La Mure.

La deuxième typologie de chantier école est celle de la formation continue avec des adultes, ce qui est différent de la mise en œuvre précédente et se rapproche davantage des approches des intervenants précédents. Nous répondons dans ce cadre à des appels à projets émanant du département, de la région ou d'autres structures.

Ces appels à projets sont alors un lien entre un projet de formation, un projet pédagogique d'insertion ou de formation professionnelle et la restauration d'un lieu patrimonial, préparé en amont, avec un budget alloué au projet.

Le chantier support peut durer 1,2,3,4 ou 5 ans et il se fait à plusieurs vitesses.

Toute la logistique, approvisionnement en matériaux, coordination avec le maître d'œuvre et les différents intervenants, formations avec des stagiaires arrivant de lieux divers, qu'il faut loger et nourrir est assuré par un permanent sur le chantier.

Ensuite sur le chantier, quelle qu'en soit la durée, divers professionnels vont intervenir selon les besoins.

Par exemple, si le besoin concerne un enduit à la chaux, on crée au sein du centre de formation continue, un module d'une semaine ou 15 jours sur ce savoir-faire en trouvant un intervenant approprié dans notre réseau, d'artisans, d'entrepreneurs ou de salariés. Cette formation se fera en même temps que d'autres travaux réalisés par d'autres stagiaires travaillant sur une ouverture en sous-œuvre ou un plancher. Dans le même temps et dans nos ateliers de formation continue, une charpente, un escalier seront fabriqués avec le formateur et les adultes en formation continue ou insertion, avant de les emmener sur le chantier pour l'installation, la sécurité étant garantie par le permanent du chantier. La mise en œuvre est donc, dans ce cas, réalisée par les stagiaires.

Quelle que soit la mise en œuvre du chantier-école, avec le CFA ou la formation continue, on établit une convention avec la collectivité ou l'association qui garantit la couverture des aléas ou accidents qui pourraient intervenir sur le chantier. Mais aucune décennale n'en découle. Seuls les professionnels permettent ce recours.

Cette présentation de méthode s'applique aussi aux lycées professionnels comme à d'autres centres de formation continue tels que l'AFPA (Agence nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes), les GRETA... susceptibles d'aider les collectivités et les associations patrimoniales. ●

Petite rétrospective de différents chantiers menés par l'association URM

Alain Monrozier, délégué régional de MPF, président de l'URM (Université Rurale Montagnarde)

Une petite rétrospective de différents chantiers menés par l'association URM va me permettre de montrer la variété des opportunités et celle des partenariats.

Dès 2003, à Valjouffrey, un partenariat avec le Parc des Ecrins a permis de faire des travaux de confortement sur une ancienne scierie. C'était un peu ponctuel, une association s'étant ensuite créée « Mémoire battante » qui valorise le patrimoine du Valjouffrey, surtout dans la haute vallée de la Bonne.

A la même période, on a aussi commencé à s'intéresser aux fours à chaux, en particulier en Valbonnais. En même temps que nous faisons des recherches sur les différents types de fours à chaux de la région, on a entrepris d'en restaurer, d'en remettre en état et de les faire réapparaître. Il n'y avait plus grand-chose, ils avaient été oubliés mais ils méritaient d'être remis en valeur. Et ce qui nous intéressait surtout, était leur remise en service.

Une association du Vercors qui pratique l'accompagnement et la réinsertion de gens, en lien avec le ministère de la justice a participé avec nous à ce projet. Ces personnes étaient vraiment en réinsertion professionnelle.

Lorsque les fours à chaux ont été réouverts, on a essayé la cuisson. Et pendant plusieurs années, on a fait des cuissons expérimentales, confrontant ces expériences avec les souvenirs des uns et des autres, les archives, les connaissances que nous possédions sur le sujet grâce à d'autres chauxfourniers, dans d'autres régions aux techniques comparables.

Ensuite, on a travaillé en partenariat avec Concordia, autre structure un peu comparable à REMPART, à la différence qu'elle gère totalement l'organisation des chantiers, intervenant directement sur les sites à la demande d'un maître d'ouvrage, d'une collectivité sans avoir besoin du support d'une association locale.

Plusieurs partenariats ont été réalisés avec eux dans le Valbonnais ou sur d'autres chantiers dans la région.

On s'est ensuite beaucoup intéressé au site du Rif Bruyant, petit hameau de la commune de Laval-dens dans la vallée de la Roizonne. A trois quarts d'heure de marche de la route, il fallait s'organiser pour gérer le chantier en autonomie.

Deux chevaux ont été mobilisés pour transporter les matériaux tels que les sacs de chaux. Le but était de reproduire les techniques d'autrefois et d'utiliser les ressources locales.

Pour ce chantier, nous avons travaillé sur des murs de pierres sèches et sur la reconstruction d'une cheminée en train de s'effondrer, en partenariat avec la maison pour tous de Susville, avec des bénévoles, toutes générations confondues.

L'architecte du Parc national des Ecrins nous a accompagnés à plusieurs reprises sur ce chantier en nous expliquant différentes techniques.

Commentaires de photos



Avec Concordia, la remise en état d'un canal d'irrigation sur près de 800 m cheminant à flanc de montagne



⚡ Avec Cyril Morganti, aujourd'hui chef d'entreprise en maçonnerie, mais qui conduisait la remise en état de la voûte détériorée d'une petite chapelle sur la commune de Susville, vers Cenais



⚡ Un exemple de coup de main à des charpentiers pour la levée d'une charpente traditionnelle au-dessus de La Valette. Tous sont concentrés sur cette action.



⚡ A Corps, une chapelle dont la voûte s'abîmait en raison de l'humidité et de problèmes de drainage. Une entreprise de Corps a fait les travaux de grosse maçonnerie, puis des artisans spécialisés dont Jean-Michel Moreau, Mireille et son fils ont travaillé avec nous à la restitution des décors.



⚡ Dans la vieille ville de La Mûre, dans la cour du musée matheysin, un pilastre très déséquilibré. La première chose à faire, dans ce cas, comme le disait Annick Clavier, est de bien identifier les pierres, de les numérotter, de faire un relevé très détaillé avant de le déconstruire puis de le remonter. Le deuxième pilastre n'existait plus que par le chapiteau et quelques pierres au milieu de gravats. Celles-ci ont été récupérées et retaillées pour partie avec Frédéric Figuiet, tailleur de pierre de l'entreprise Morganti. Des jeunes de CATALPA ont également travaillé sur ce chantier. La ville de La Mûre récupère parfois des pierres dans des démolitions et les stockent en vue de pouvoir les retailler pour d'autres utilisations. Ce travail de collaboration a permis de redonner vie à ces deux pilastres, l'un redressé, l'autre totalement rebâti.



⚡ Sur la commune de Pierre-Châtel, encore une chapelle avec un problème de voûte qui a nécessité l'évacuation des lieux après une dernière célébration de messe. La voûte a été refaite à l'identique en utilisant les matériaux récupérés. : en pratique démontage des briques, après un coffrage calé un peu plus bas pour sécuriser les lieux, décapage des matériaux par une équipe de scouts en séjour d'été. Puis le remontage a été fait à la bonne hauteur, à la bonne forme, rétablie sur place sous la conduite d'un artisan ayant une bonne maîtrise de cette technique. Le remplissage de la voûte a été réalisé en grande partie grâce à la mobilisation de jeunes adolescents. Le décoffrage et les enduits ont été faits par des artisans, comme Jean-Michel Etienne, indépendants et qui se regroupent pour certains chantiers comme celui-là.



⚡ Un autre type de chantier, déjà évoqué, la reconstruction de murs en pierres sèches à moitié effondrés. Cela demande beaucoup de manutentions et on a mobilisé une équipe venue du CATALPA, du foyer départemental de Voiron accueillant de jeunes mineurs étrangers et isolés, venus aidés à ce chantier de La Valette. L'un d'entre eux, un afghan avait un formidable coup de main et était particulièrement performant. Des habitants du village sont également venus aider et la cuisine était faite par des mères de famille du village dans la salle communale.



▲ A Corps, chantier de la Fontaine neuve, d'origine gallo-romaine, transformée au cours des siècles. La ville voulait la remettre en état et aménager son environnement. Le chantier a duré assez longtemps, sur plusieurs années et n'est sans doute pas terminé. La mobilisation s'est faite avec des bénévoles de l'URM, des habitants de Corps et pendant quinze jours, un groupe de scouts de Haute-Savoie, qui s'était donné comme objectif de contribuer au patrimoine.

Retour à Susville

En 2014, une grosse opération s'est faite sur la chapelle avec la remise en état de la toiture très endommagée.

Le chantier a été réalisé avec des bénévoles locaux, sans aucune structure extérieure. La mobilisation a été seulement celle de bénévoles du plateau matheysin. *Photos page de droite.*

Le principe de participation s'est aussi fait sur la partie financière, pour l'achat des ardoises avec une souscription qui a engendré une opération de calligraphie sur certaines ardoises.

En 2018, le chantier s'est fait avec un groupe de stagiaires REMPART, plus quelques bénévoles du plateau matheysin dans le but de rendre cette chapelle plus habitable et agréable pour les conférences, les animations, les expositions, qui s'y déroulent déjà depuis longtemps. Mais le problème d'acoustique était très gênant et nécessitait un vrai travail.

J

ean-Marc Abramovich, qui est dans la salle, retraité du bureau d'études Acoustb de Grenoble et dépendant du CSTB, a fait les études acoustiques et a mis au point le dispositif que nous avons vu à Saint-Egrève, dans la grande chapelle de l'hôpital.

Ici, tout a été fabriqué sur place en commençant par les grands arcs doubleaux qui portent la voûte, puis

le montage des parois sur les côtés et l'assemblage des arcs-doubleaux. Le matériel était électroportatif, défonceuses, rabots électriques, scie circulaire et différents outils manuels.

On a ensuite levé les arcs, on les a fixés, calés sur les côtés, sur les piliers puis enfilé tous les madriers. Je ne montre pas tous les détails mais simplement la façon dont le chantier a avancé avec des moments inattendus comme le fait de se trouver quelques-uns d'entre nous à ramper sur cette carcasse avant qu'elle ne soit terminée. D'autres étaient à côté sur l'échafaudage et c'était plaisant de voir le volume changer progressivement.

C'était aussi très convivial car les repas étaient préparés par des familles et des bénévoles du quartier ou de La Mûre, avec chaque fois, de belles tablées de 25/30 personnes. L'ambiance était très positive !

L'autre chantier qui a duré très longtemps déjà et qui est loin d'être terminé est au château de La Mûre, où l'association URM dispose de la chapelle du Beaumont par le biais d'un bail emphytéotique. Des travaux énormes à faire et où on s'est concentré dans un premier temps à la réalisation d'une grande salle de réunion. Je continuerai en début d'après-midi à vous parler du chantier que nous visiterons.

Les débuts de ce travail ont été faits avec la collaboration du GRETA Sud Isère pour plusieurs sessions, puis avec Concordia lors de deux autres sessions.

Les murs sont en doublés en brique de chanvre et on s'est exercé ensuite à toutes sortes d'enduits, chaux, chaux et sable, et enduits terre.

Et le sol dont personne ne sait généralement la matière qui le constitue, est en fait du plâtre coulé sur place selon une technique qui se pratiquait dans le Valbonnais. On a tenté de la retrouver, on a réussi et on l'a restituée ! Utilisé dans le cadre d'une salle associative, très fréquentée par toutes sortes de personnes depuis 10 ans, il est en parfait état et nous sommes très contents de l'avoir fait.

En 2018, on a fait un autre chantier sous l'égide de REMPART, toujours sur ce site ou nous devons changer l'aspect extérieur de la chapelle, l'ouvrir un peu plus sur la ville. Toute une partie était murée, porte et fenêtres, sans doute pour que les élèves ne soient pas trop tentés de regarder les montagnes... l'espace ayant été transformé en salle de classe.



On a entrepris la réouverture en faisant intervenir un forgeron avec une forge mobile qui pendant plusieurs jours, a fabriqué les pentures de la porte à l'ancienne ainsi que les clous.

Voilà un aperçu d'une variété d'interventions avec différents partenaires et différents types d'actions techniques. ●

Alain Monrozier
Président de l'URM



fapi

Fédération
des Associations
Patrimoniales de l'Isère

www.fapisere.fr

Fédération des Associations Patrimoniales de l'Isère

Musée Dauphinois - 30 rue Maurice Gignoux

38000 GRENOBLE

06 38 15 98 06 - contact@fapisere.fr



maisons
paysannes
de france

